

# CHALLENGE DES VETERANS «René ITZKOVITZ»

Saison 2019 – 2020 soit **VT 2020**  
REGLEMENT, Version 01 du 13-10-2019

Le Comité Départemental de Billard du Loiret (C.D.B.L.)  
organise son **Challenge VETERANS « René ITZKOVITZ »**

## Composition du bureau vétérans pour la saison 2019-2020 VT 2020 :

- Responsable du challenge :

SAMSON François : tél :      portable :      mail : [francois,samson473@orange.fr](mailto:francois,samson473@orange.fr)

- Chargé du classement des équipes :

CHOPINEAU Bernard : tél : 02 38 31 51 18      portable : 06 71 18 34 52      mail :  
[bernard.chopineau@sfr.fr](mailto:bernard.chopineau@sfr.fr)

- Secrétariat, maintenance , contrôles:

CLEMENT Yannick      tél : 02 38 76 07 15      portable : 06 43 86 67 71      mail : [y.clem.g@gmail.com](mailto:y.clem.g@gmail.com)

En liaison avec Dominique PEYRAMAURE Président du C.D.B.L.      mail : [comitebillardloiret@orange.fr](mailto:comitebillardloiret@orange.fr)

La saison VT 2020 se déroulera sur le même schéma que VT 2019 : toutes les équipes inscrites se rencontreront en une seule Poule et une seule rencontre sur la saison en-cours, avec classement sur cette seule saison. Les matchs " retour " se feront cette saison (VT 2020) les matchs " aller " ayant eu lieu en VT 2019,

Pour cette saison VT 2020 sauf cas d'espèce, les équipes 'qui reçoivent' seront les équipes qui furent 'visiteuses' lors de la saison VT 2019.

Pour la saison VT 2020 nous nous alignons aux nouvelles dispositions du C.D.B/L. avec les nouvelles limitations des reprises prévues.

Deux types de classement des joueurs : **FFB pour les compétiteurs, sans limite de date, et vétérans pour les autres joueurs.**

**IMPORTANT : tous les joueurs non classés FFB en libre ou bande la saison 2019-2020 seront classés FFB pour la saison 2020-2021 selon leur performance saison 2019-2020.**

ORGANISATION : toutes les rencontres du Challenge sont organisées dans le cadre du CDBL.

## ENGAGEMENTS

- l'engagement dans le Challenge implique pour les Clubs et équipes participants, la connaissance du présent règlement et l'obligation de s'y conformer.
- L'engagement ne sera accepté que si le Club est régulièrement affiliée à la FFB et se trouve à jour de ses cotisations (Fédération, Ligue, CDBL)
- L'engagement des joueurs ne peut se faire qu'à **55 ans** révolus.
- Les joueurs devront être en possession de la licence de la saison en cours, et d'un certificat médical de moins de trois ans selon le règlement FFB en vigueur.

Les joueurs doivent se présenter dans la tenue officielle de leur Club.

- e) Les engagements seront adressés ou confirmés aux Responsables du Challenge avant le 7 octobre 2019 ,par courriel au bureau des vétérans, éventuellement par courrier à l' AMBO Centre Commercial Halles Châtelet 45000 Orléans

Envois par courriel à :

[francois.samson473@orange.fr](mailto:francois.samson473@orange.fr)

[bernard.chopineau@sfr.fr](mailto:bernard.chopineau@sfr.fr)

[y.clem.g@gmail.com](mailto:y.clem.g@gmail.com)

- f) Un Club peut engager plusieurs équipes. Plus de 4 joueurs sont normalement inscrits dans l'équipe, mais par match, l'équipe ne peut présenter que 4 joueurs au maximum. Un joueur ne peut pas figurer dans deux équipes, et ne peut pas changer d'équipe en cours de saison, sauf s'il n'a pas encore joué pour cette saison -ci.
- g) Une équipe peut éventuellement être composée de joueurs de clubs différents.

### COMPOSITION D'UNE EQUIPE

- a) Une équipe doit se composer de 4 joueurs. À chaque rencontre,

- b) **Classification des joueurs : 2 méthodes**

- **1<sup>er</sup> classement FFB** : pour les joueurs compétiteurs, classement d'après la liste fournie par FFB sportif quelle que soit l'année du classement.

- **2<sup>ème</sup> classement vétérans** : si au moins 3 matchs joués au cours de la saison 2018-2019 le classement des joueurs se fait par la moyenne de tous les matchs de la saison 2018-2019 –gagnés, nuls ou perdus- (total des points réalisés/nombre de reprises) en Challenge vétérans seulement.

Si moins de 3 matchs joués au cours de la saison 2018-2019, les joueurs gardent leur classement de la saison précédente.

Si un joueur est nouveau dans les vétérans et non classé FFB, c'est au capitaine de le classer selon ses performances connues passées ou présentes au sein du club.

Pour tous les joueurs sauf cas précédemment définis pas de changement en cours de saison ( période transitoire, la saison suivante VT 2021 et plus seuls les joueurs entrants seront soumis à l'évaluation et éventuellement correction par leur capitaine en début de saison.

ATTENTION ! : il s'agit d'une saison de transition car tous les joueurs non classés FFB la saison 2020-2021 s'ils ont joué . Seuls les joueurs déjà classés FFB ( Bande et ou Libre) verront leur distance automatiquement retenue pour la saison 2019-2020

Cela n'empêche pas pour raisons de gestion ou contrôles que les capitaines utilisent cette année-ci encore le classement des joueurs.

A terme le tableau de classement des joueurs n'aura plus d'utilité, mais pourrait encore être utilisé en cette saison transitoire 2020-2021, par les capitaines qui le souhaitent, pour facilités de gestion

- c) **Liste des joueurs avec classement.** **Ne doit être utilisée que la nouvelle liste des vétérans 2019-2020**  
 Cette liste des joueurs prévus avec leur position de classement, et leur numéro de licence, doit être envoyée par mail au Chargé du classement des équipes [bernard.chopineau@sfr.fr](mailto:bernard.chopineau@sfr.fr) et aux Chargé du Contrôle [y.clem.g@gmail.com](mailto:y.clem.g@gmail.com) avant le début des compétitions, **soit avant le 10 octobre 2019.**

La liste des joueurs avec leur classement doit être affichée dans la salle de chaque Club.

Ceci n'empêche pas l'incorporation d'autres joueurs, en cours de saison, en affichant et transmettant une nouvelle liste complétée de ces nouveaux joueurs, et en affectant un indice nouveau au fichier à chaque modification (v01, v02,etc.)

Pour un nouveau licencié, et si licence en cours, le spécifier sur la liste, et compléter la liste dès réception de la licences.

### ORGANISATION DES RENCONTRES : **une seule Poule pour toutes les équipes.**

Comme pour la saison VT 2019, lors de la saison VT 2020 toutes les équipes inscrites se rencontreront en 1 seule Poule, sur une seule rencontre selon le calendrier établi, avec classement sur la seule saison. Pour cette saison VT 2020 les équipes 'recevantes' seront les équipes qui furent 'visiteuses' lors de la saison VT 2019, afin d'équilibrer les déplacements.

### **DISTANCES et MOYENNES :**

Pour cette saison VT 2020, nous restons aux **classifications et distances FFB**, en nous alignant avec les limitations de reprises prévues cette saison par le C.D.B.L.

#### DISTANCES :

LIBRE :	R4	50 pts = de 0 à 1,19	BANDE :	R2	40 pts = de 0 à 0,99
	R3	70 pts = de 1,20 à 2,29		R1	60 pts = de 1,00 à 1,74
	R2	100 pts = de 2,30 à 3,99		N3	80 pts = de 1,75 à 2,57
	R1	150 pts = de 4,00 à 5,99		N1	100 pts = au-delà de 2,57
	N3	200 GC = au-delà de 5,99			

Limite des Reprises : LIBRE R4 50 pts **limité à 40 reprises**      BANDE R2 40 pts **limité à 40 reprises**  
LIBRE R3 70 pts **limité à 40 reprises**      BANDE R1 60 pts **limité à 40 reprises**  
SI LIBRE R2 ou R1(100,150) contre LIBRE R2 ou R1(100,150) : **limité à 30 reprises,**  
SI LIBRE N3 ou au dessus ( 200 ou+ ) contre LIBRE N3 ou au dessus (200 ou + ) : **limité à 25 reprises,**

**A la BANDE : 40 reprises maxi quelles que soient les distances,**

**Pour un joueur en libre R3 ou R4 contre tout autre joueur (R4,R3,R2,R1,N3 ou plus ) : limité à 40 reprises.**

#### **DEROULEMENT DES RENCONTRES :**

La rencontre se dispute en 8 matchs. D'abord 4 matchs de Libre, ensuite 4 matchs de Bande.

Les joueurs seront classés A, B, C, D, pour l'équipe recevante et A', B', C', D', pour l'équipe visiteuse en fonction de leur catégorie en Libre uniquement de la plus haute catégorie à la plus basse, avec tirage au sort en cas d'égalité de points à jouer pour 2 ou plusieurs joueurs.

**Ce tirage au sort doit et ne peut se faire que le matin même de la rencontre, en présence des 2 Capitaines ou assimilés.**

**Ordre des matchs :** d'abord la Libre    1<sup>er</sup> match : A contre A'      2<sup>ème</sup> match : B contre B'  
  3<sup>ème</sup> match : C contre C'      4<sup>ème</sup> match : D contre D'  
                                  ensuite la Bande    1<sup>er</sup> match : A contre B'      2<sup>ème</sup> match : B contre A'  
  3<sup>ème</sup> match : C contre D'      4<sup>ème</sup> match : D contre C'

*(Nota : la feuille de match VT 2020 dont le fonctionnement reste identique à celle de VT 2019 donne automatiquement les permutations et signale en rouge les dépassements de moyenne)*

**Toute anomalie de fonctionnement constatée doit être signalée immédiatement au bureau des vétérans,**

D'après le Règlement FFB, un joueur ne doit pas jouer 2 matchs consécutifs sur le même billard, veuillez à bien respecter cette clause dans l'attribution des billards (pour les Clubs ayant au moins 4 billards). Cette répartition des billards se fait automatiquement sur la feuille de match, si on a respecté l'inversion totale de la numérotation comme il est fait sur la feuille de match.

Une équipe peut se présenter exceptionnellement à 3 joueurs. Dans ce cas, elle perdra 2 matches par forfait

#### **RESULTAT DE LA RENCONTRE**

**Pour chaque joueur :** match gagné = 3 pts, match nul = 2 pts, match perdu = 1 pt  
match perdu par forfait = 0 pt (3 pts pour l'adversaire)

**Si une équipe est forfait l'équipe adverse marque 24 points, l'équipe forfait marque zéro.**

Trois forfaits d'une équipe entraînent sa mise hors compétition. Tous les matchs disputés contre cette équipe sont annulés et le classement est modifié en conséquence.

La feuille de résultat devra être envoyée le soir même de la rencontre  
Cet envoi se fera par mail au chargé du classement [bernard.chopineau@sfr.fr](mailto:bernard.chopineau@sfr.fr) et au chargé du contrôle [y.clem.g@gmail.com](mailto:y.clem.g@gmail.com),  
et pour la saisie FFB : [comitebillardloiret@orange.fr](mailto:comitebillardloiret@orange.fr)

Si problème d'envoi par mail, envoyer cette feuille par courrier à **Bernard CHOPINEAU en lui communiquant par téléphone (02 38 31 51 18 ou 06 71 18 34 52) le soir même, le résultat du match, afin de permettre le classement rapide des équipes.**

**IMPORTANT : Tout joueur qui jouera en-dessous de son classement déclaré aura automatiquement match perdu, après le contrôle.**

**(Par exemple un joueur classé à 100 en libre et qui aurait joué en 70)**

### **DATE DES RENCONTRES :**

- a) Les responsables du Challenge établissent un **calendrier fixant les dates et lieux des rencontres**. Les matchs sont prévus normalement le Jeudi à partir de 9h00 (sauf accord préalable entre les 2 équipes). **Par exemple l'équipe AMBO3 pourra jouer le mardi quand elle recevra une autre équipe (voir calendrier)**  
Les Clubs, après accord entre les Capitaines, ont toute liberté pour changer soit l'heure, soit la date de la rencontre dans la même semaine selon leur convenance.  
Seule contrainte : respecter la semaine déterminée et envoyer le résultat avant le dimanche soir qui suit.
- b) En cas de circonstances exceptionnelles justifiées, climatiques ou autres, après entente entre les Capitaines de chaque équipe, il est admis de reporter la date de la rencontre au-delà d'une semaine, si possible avant la date prévue pour le match suivant. Dans tous les cas, en aviser le Responsable du Challenge. Une rencontre prévue un jeudi peut éventuellement être avancée dans la même semaine, dans ce cas en prévenir le bureau,
- c) De même avec accord préalable entre deux équipes le début de la rencontre peut être reporté **le jour même** d'une heure voire l'après-midi. Dans ce cas puisqu'il s'agit du jour prévu au calendrier, inutile d'en prévenir le bureau,
- d) Afin d'éviter tout malentendu ou litige, en cas de changement **de date ou report**, après entente téléphonique ou par messagerie, l'équipe qui a demandé le changement devra confirmer par mail ou courrier son accord à l'autre équipe et aux responsables du bureau vétérans.

### **LITIGES :**

En cas de litige important signalé sur feuille de match, une commission sera réunie et composée du Bureau vétérans et d'un Capitaine (ou son représentant) par Club. Cette commission se réserve le droit de statuer sur les cas litigieux.

### **JOURNEE des VETERANS avec REPAS ANNUEL et proclamation des résultats :**

Cette journée aura lieu après celle de la dernière rencontre comptant pour le classement, la date, les modalités et le lieu du repas seront définis en cours de saison

### **Début de la compétition : Jeudi 10 octobre 2019**

**Pour cette saison VT 2020 16 équipes seront en lice, à chaque journée 2 équipes différentes seront exemptes soit 7 rencontres à chaque fois sauf la semaine ou Courtenay était exempt ou il y aura 8 rencontres,**

**(Rappel : si une équipe remporte le challenge trois années consécutives, la coupe des vétérans restera propriété du club auquel appartient cette équipe.**

---